MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 330 6 mai 2000

SOMMAIRE

Advitek S.A., Luxembourg page	15814	Hoplite Holding S.A., Luxembourg	15827
Agiv Holding S.A., Luxembourg	15819	Hunter Investment S.A., Luxembourg	15832
Agrinet International S.A.H., Luxembourg	15818	IDR Holding S.A., Luxembourg	15816
Aqua Shipping S.A., Luxembourg	15806	I.I.S., International Industrial Shareholding S.A.,	
	15807	Luxembourg	15834
Azay Holding S.A., Luxembourg	15832	International Property Fund, Sicav, Luxembourg	15825
Baikal S.A., Luxembourg		Iridys S.A., Luxembourg	15824
Bamberg Finanz A.G.H., Luxembourg		J.E.L. S.A., Luxembourg	
BCA S.A., Luxembourg	15839	Koplast A.G.H., Luxembourg	
Bellay S.A.H., Luxembourg	15817	L.H.F. S.A.H., Luxembourg	
Benelux Investments Compagnie S.A., Luxbg		Luxembourgeoise de Construction Immobilière	
Berox S.A., Luxembourg		S.A., Luxembourg	15829
Bieffe Luxembourg S.A., Luxembourg		Luxriver S.A.H., Luxembourg	
Bio-Tech International S.A., Luxembourg	15834	Manitoba Investments S.A., Luxembourg	
BL, Sicav, Luxembourg		Miracema S.A., Luxembourg	15819
British Financial Group S.A.H., Luxembourg		Monticello Properties S.A., Luxembourg	15830
BSOP Invest S.A.H., Luxembourg			15820
Cami Holding S.A., Luxembourg		Mori Holding S.A., Luxembourg	
Cedinvest S.A.H., Luxembourg		1 7 7	15839
Chalhoub Holding S.A., Luxembourg		Nifrac Finance S.A., Luxembourg	
Comfintex S.A.H., Luxembourg		Noisette S.A.H., Luxembourg	
Compagnie Financière Euro-Asiatique S.A.H., Lu-		Oliver Holdings S.A., Luxembourg	
xembourg	15816	Omnium de Participations S.A., Luxembourg	
Coriet S.A.H., Luxembourg		Orion Music Corporation S.A., Luxembourg	
Cosmefin International S.A., Luxembourg	15829	Pamaxeco S.A., Luxembourg	
Cusa Holding, Nicholas of Cusa S.A.H., Luxbg		Parax S.A.H., Luxembourg	
Dapol S.A.H., Luxembourg		Rakham Finane S.A.H., Luxembourg	
De Patt Investissement S.A.H., Luxembourg		Reluri Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	
Deutsche Asset Management S.A., Luxemburg	15811	Ripoulux S.A.H., Luxembourg	
Développement Européen Pharmaceutique et	13011	S.A. Mobico, Walferdange	15803
Médical S.A., Luxembourg	15833	Santorini S.A.H., Luxembourg	15836
Diam Digital Fund, Fonds Commun de Placement		Secure Invest S.A., Luxembourg	15824
Distrikit S.A., Luxembourg		Société de Construction Immobilière Franco-Belge	
DKTRANS S.A., Luxembourg		S.A., Luxembourg	15826
Dyamatosa S.A., Luxembourg	15837	Société de Financement de la Route Tahoua-Arlit	
Easy Hole Benelux S.A.H., Luxembourg	15836	S.A.H., Luxembourg	15822
Essonne S.A., Luxembourg	15816	Sofia S.A., Luxembourg	15832
Eurinvest S.A.H., Luxembourg	15815	Soleil Holding S.A., Luxembourg	15825
Eurobuild Finance S.A.H., Luxembourg	15826	Sopatex S.A.H., Luxembourg	
Europacific Property Holding S.A., Luxembourg	15837	Transconti S.A., Luxembourg	15831
Europa Verde S.A.H., Luxembourg 15818,	15836	Treuhand-Vereinigung Luxemburg A.G., Luxbg	15803
European Marketing Holding S.A., Luxembourg.	15820		15803
FCP Invest S.A., Luxembourg	15838		15804
Fiam S.A., Luxembourg	15829	Unirec S.A.H., Luxembourg	
Financière Euro-Luxembourgeoise S.A., Luxbg	15833	Unit Investments S.A.H., Luxembourg	
Finmacrien S.A., Luxembourg	15835	Valbach S.A., Luxembourg	
, ,		Vermietungsgesellschaft Objekt 11 MBH, Luxbg.	
Gestiveneto Luxembourg S.A., Luxembourg	15802	Vincalux Finance S.A., Luxembourg	
Goldwell Holding S.A., Luxembourg	15817	Vitrilux S.A., Luxembourg	
Golosone Group Holding S.A., Luxembourg		, ,	
Graficom S.A., Luxembourg		Western Technologies S.A., Luxembourg	
Guiplaisance Holding S.A., Luxembourg		Westland Holding S.A., Luxembourg	
Hamilton S.A.H., Luxembourg		World Invest, Sicav	
Honeybee Holding S.A., Luxembourg	15835	Zanetti S.A.H., Luxembourg	15824

DIAM DIGITAL FUND, Fonds Commun de Placement.

MANAGEMENT REGULATIONS OF DIAM DIGITAL FUND

These Management Regulations of DIAM DIGITAL FUND, a mutual investment fund («fonds commun de placement»), organized under the Part I of the law of March 30th 1988 of the Grand Duchy of Luxembourg relating to undertakings for collective investment in transferable securities (the «Law»), and any future amendments thereto made in compliance with Article 15 below, shall determine the contractual relationship between:

- 1) the Management Company IBJ FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., a joint stock company with its registered office in Luxembourg at 6, rue Jean Monnet (hereinafter called the «Management Company»),
- 2) the Custodian Bank THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., a joint stock company with its registered office in Luxembourg at 6, rue Jean Monnet, and
- 3) the subscribers and holders of Units (the «Units») in DIAM DIGITAL FUND (hereinafter called the «Unitholders») who shall accept these Management Regulations by the acquisition of such Units.

Art. 1. The Fund

DIAM DIGITAL FUND (hereinafter called the «Fund») is an open-ended mutual investment fund («fonds commun de placement») organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. The Fund is an unincorporated co-proprietorship of holders of units («Unitholders») of the securities and other assets of the Fund subject to the provisions of these Management Regulations. It shall be managed in the interest of the Unitholders by IBJ FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (the «Management Company»). The Fund's assets shall be held by the Custodian and are segregated from those of the Management Company.

The Management Company may, on behalf of the Fund, issue different categories of units («Units») which are related to specific pools of assets (each a «Portfolio») established within the Fund.

Further, the Management Company may, on behalf of each Portfolio, issue two classes of Units (each a «class») namely Class A Units distributing the net investment income, and realised and unrealised capital gains, and Class B Units being a growth class.

By the acquisition of Units, any Unitholder fully accepts these Management Regulations which determine the contractual relationship between the Unitholders, the Management Company and the Custodian.

Art. 2. The Management Company

The Fund shall be managed on behalf of the Unitholders by the Management Company, which has its registered office in Luxembourg.

The Management Company is vested with extensive powers, within the limitations set forth in Article 5 below, to manage the Fund on behalf of the Unitholders; in particular, it shall be entitled to buy, sell, subscribe for, exchange and receive any securities, and to exercise all the rights directly or indirectly connected with the assets of the Fund.

The Board of Directors of the Management Company shall determine the investment policy of the Fund in accordance with the limitations set forth in Article 5 below.

The Board of Directors may appoint managers or officers and/or administrative agents to implement the investment policy and the management of the assets of the Fund. It may further, for the benefit of the Fund, obtain information services, investment advice and other services.

The Management Company and any appointed investment manager(s) or investment advisor(s) shall be entitled to management, respectively investment management or investment advisory fees described in Article 12 hereafter.

Art. 3. The Custodian

The Custodian shall be appointed by the Management Company. THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme under Luxembourg law with its registered office in Luxembourg, has been appointed Custodian.

Either the Management Company or the Custodian may terminate this appointment at any time in writing upon ninety days' prior notice. The Management Company may, however, only terminate the functions of the Custodian if a new custodian takes over the functions and responsibilities of the Custodian as laid down in these Management Regulations. After the termination of its appointment, the Custodian shall continue to carry out its functions as shall be necessary for the transfer of all the assets of the Fund to the new Custodian.

In the event of termination by the Custodian, the Management Company shall within two months appoint a new custodian to take over the functions and responsibilities of the Custodian in accordance with these Management Regulations. In this case the Custodian must ensure that the interests of the Unitholders are safeguarded until its functions are transferred to the new custodian.

The Custodian shall assume its functions and responsibilities in conformity with the 1988 Law. In particular, the Custodian shall:

- (a) ensure that the sale, issue, repurchase and cancellation of Units effected on behalf of the Fund or by the Management Company are carried out in accordance with the Law and the Management Regulations;
 - (b) ensure that the value of Units is calculated in accordance with the Law and the Management Regulations;
- (c) carry out the instructions of the Management Company, unless they conflict with the Law or the Management Regulations;
- (d) ensure that in transactions involving the assets of the Fund, the consideration is remitted to it within the usual time limits; and
 - (e) ensure that income of the Fund is applied in accordance with the Management Regulations.
- All cash and securities constituting the assets in the Fund shall be held by or to the order of the Custodian on behalf of the Unitholders. The Custodian may entrust correspondent banks with the custody of such assets. The Custodian may hold securities with such clearing institutions as the Custodian may determine. The Custodian Bank shall carry out

the usual duties of a bank in respect of accounts and deposits of securities. The Custodian may only dispose of the assets of the Fund and make payments to third parties on receipt of instructions from the Management Company or its appointed agents, provided such instructions conform with the Management Regulations and the provisions of the 1988 Law. The Custodian Bank shall be entitled to a custodian bank fee out of the assets of the fund at rates customarily charged by banks for such services and agreed upon with the Management Company. This fee shall be calculated as a percentage on the average net asset value of the Fund. The Custodian Bank further shall be entitled to repayment of fees and expenses of its correspondents, who are involved in the safekeeping of assets of the Fund.

Art. 4. The Units

The Management Company shall issue Units in the Fund which may be of different categories and, within a given category, different classes, and the proceeds of the issue of each category or of several categories shall be invested, pursuant to Article 5 hereof, in a Portfolio of securities or other assets corresponding to specific criteria which the Management Company shall determine. In respect of each category of Units, investments shall be made in accordance with specific investment guidelines to be determined by the Management Company in respect of each Portfolio. Within each category Units of different classes may be issued, namely Units the available income of which is, in principle, or partly distributed («Distribution Units» or «Class A Units») and Units the available income of which is, in principle, accumulated («Capitalisation Units» or «Class B Units»).

For the purpose of determining the total net assets of the Fund, the net assets attributable to each Portfolio shall, if not expressed in Euro, be converted into Euro. The Management Company may, however, calculate the net asset value per Unit of each portfolio in other currencies.

The Units of the Fund shall be issued and redeemed by the Management Company pursuant to Articles 6 and 11 hereafter at prices based on the respective net asset values (the «Net Asset Value») determined in accordance with Article 9 of these Management Regulations.

Art. 5. Investment Policy and Restrictions, Investment Techniques and Instruments

The Management Company shall invest the proceeds paid into the Fund for joint account of Unitholders in transferable securities and other assets permitted by law in conformity with the principle of risk spreading. In this context, the Management Company shall specify the investment guidelines for each Portfolio in connection with the composition of its respective portfolio and publish such guidelines in the prospectus of the Fund.

The Fund shall be managed with the objective of providing the Unitholders with a broad range of investment opportunities and to offer through a participation in the Fund a choice of securities in different geographical markets or different industries or sectors. The Management Company shall in its discretion decide what investment opportunities the Fund shall offer to investors. Further the Management Company shall alone be entitled to fix the date of issue of any further categories of Units.

If it appears advisable at any time to retain ancillary liquid assets in the Fund, such assets may temporarily be kept in money market instruments issued or guaranteed by highly-rated borrowers having a maturity of less than 12 months or in current or deposit accounts.

In addition, use may be made of investment techniques and instruments relating to transferable securities to the extent that this shall have been provided in the investment policy of the relevant Portfolios in the prospectus.

The Fund shall observe the Investment Limitations below in respect of each Portfolio.

- (1) (a) Each Portfolio of the Fund may only invest in:
- (i) transferable securities admitted to official listing on a stock exchange in an Eligible State; and or
- (ii) transferable securities dealt in on another regulated market in an Eligible State which operates regularly and is recognized and open to the public in an Eligible State (a «Regulated Market»); and/or
- (iii) recently issued transferable securities, provided that the terms of issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on a stock exchange in an Eligible State or a Regulated Market and such admission is achieved within a year of the issue.
- (For this purpose an «Eligible State» shall mean a member State of the Organization for the Economic Co-operation and Development («OECD») and all other country in Europe including Eastern Europe, Asia, Oceania, Africa and the American continents).

(All such securities under (i), (ii) and (iii) above being hereby defined as «Eligible Transferable Securities»);

Provided that the Fund is authorized to also invest in transferable securities which are not Eligible Transferable Securities or in debt instruments which, because of their characteristics being, inter alia, transferable, liquid assets and having a value which can be accurately determined on each Valuation Date, are treated as equivalent to Eligible Transferable Securities; and provided further that the total of such debt instruments and of investments other than the Eligible Transferable Securities shall not exceed 10 % of the net assets attributable to any portfolio.

- (1) (b) The Fund may also hold in each Portfolio ancillary liquid assets.
- (1) (c) (i) The Fund will invest no more than 10 % of the net assets of any Portfolio in transferable securities issued by the same issuing body. Moreover, where the Fund holds on behalf of a Portfolio investments in transferable securities of any issuing body which individually exceed 5 % of the net assets of such Portfolio, the total of all such investments must not account for more than 40 % of the total net assets of such Portfolio;
- (ii) The Fund may invest the assets of any Portfolio up to a maximum of 35 % in transferable securities which are issued or guaranteed by a member state of the European Union (a «Member State»), its local authorities, or by another Eligible State or by public international bodies of which one or more Member States are members, and such securities shall not be included in the calculation of the limit of 40 % stated in paragraph 1 (c) (i) above.

The limits set out in sub-paragraphs (i) and (ii) may not be aggregated and, accordingly, investments in transferable securities issued by the same issuing body effected in accordance with sub-paragraphs (i) and (ii) above may not, in any event, exceed a total of 35 % of any Portfolio's net assets.

- (iii) Notwithstanding sub-paragraphs 1 (c) (i) and 1 (c) (ii) above, the Fund is authorized to invest in accordance with the principle of risk spreading up to 100 % of the net assets of each Portfolio in transferable securities issued or guaranteed by a Member State, by its local authorities, or by another member State of the OECD or by public international bodies of which one or more Member States are members, provided that the relevant Portfolio must hold securities from at least six different issues and securities from one issue do not account for more than 30 % of the total net assets of such Portfolio.
- (1) (d) The Fund shall not (i) own more than 10 % of the outstanding securities of any class of any one issuer or (ii) acquire shares carrying voting fights which would enable the Fund to take legal or management control or to exercise significant influence over the management of the issuing body or (iii) acquire more than 10 % of the units of the same collective investment undertaking, provided that such limits shall not apply to the securities referred to under article 45, paragraph (3), sub-paragraphs a), b) and c) of the law of 30th March, 1988, or to investment by a portfolio in one or more wholly-owned (except for qualifying shares) investment vehicle or investment vehicles incorporated in a non-Member State which invests its assets mainly in the securities of issuing bodies having their registered office in that State, where, under the legislation of that State, such a holding represents the only way in which the Fund can invest in the securities of issuing bodies of that State, provided that in its investment policy the investment vehicle from the non-Member State complies with the limits laid down in the investment policies and restrictions referred to in the current prospectus of the Fund, as amended from time to time.

The Fund will further not:

- (2) make investments in or enter into transactions involving precious metals, commodities or certificates representing commodities or precious metals otherwise than as permitted under the techniques and instruments described above:
- (3) purchase or sell real estate or any option, right or interest therein, provided that the Fund may invest in securities secured by real estate or interest therein or issued by companies which invest in real estate or interests therein;
- (4) invest more than 5 % of the net assets attributable to any Portfolio in securities of other collective investment undertakings of the open-ended type. Such investments may be made by the Fund, only if:
- (a) such collective investment undertaking of the open-ended type is recognized as an undertaking for collective investment in transferable securities (a «UCITS») within the meaning of Article 1 (2) of the EEC Directive 85/611 of 20th December, 1985;
- (b) in the case of a UCITS linked to the Management Company by common management or control or by a substantial direct or indirect holding, or managed by a management company linked to the entity appointed by the Management Company (an «Investment Manager) («Linked Funds») (i) the UCITS, in accordance with its constitutional documents, must be one that specializes in investment in a specific geographical area or economic sector; and (ii) no fees or costs on account of the transactions relating to the units in the UCITS may be charged to the Fund;
- (5) purchase any securities on margin (except that the Fund may obtain such short-term credit as may be necessary for the clearance of purchases and sales of securities) or make short sales of securities or maintain a short position; deposits or other accounts in connection with option, forward or financial futures contracts, permitted within the limits referred to above, are not considered margin for this purpose;
- (6) make loans to or act as guarantor on behalf of third parties, provided that for the purpose of this restriction (i) the acquisition of Eligible Transferable Securities in fully or partly paid form, (ii) the permitted lending of portfolio securities and (iii) the purchase of foreign currency by way of back-to-back loans shall not be deemed to constitute the making of a loan;
- (7) borrow for the account of any portfolio amounts in excess of 10 % of the total net assets of that Portfolio taken at market value, any borrowing to be from a bank and to be effected only as a temporary measure for extraordinary or emergency purposes including the redemption of Units;
- (8) mortgage, pledge, hypothecate or in any other manner transfer as security for indebtedness, any securities owned or held by the Fund, except as may be necessary in connection with borrowings permitted by paragraph (7) above, on terms that the total market value of the securities so mortgaged, pledged, hypothecated or transferred shall not exceed that proportion of the total net assets of the relevant portfolio of the Fund necessary to secure such borrowings; the deposit of securities or other assets in a separate account in connection with option or financial futures transactions shall not be considered mortgage, pledge, hypothecation or encumbrance for this purpose;
 - (9) make investments in any assets involving the assumption of unlimited liability;

If the limitations in (1), (4) or (7) are exceeded for reasons beyond the control of the Fund or as a result of the exercise of subscription rights, it must adopt as a priority objective for its sales transactions the remedying of that situation, taking due account of the interests of its Unitholders.

The Fund will in addition comply with such further restrictions as may be required by the regulatory authorities in any country in which the Units are marketed.

Investment Techniques and Instruments

I. Investment techniques and instruments relating to transferable securities

Each Portfolio of the Fund may, under the conditions and within the limits laid down by law, regulation and administrative practice, employ techniques and instruments relating to transferable securities, provided that such techniques and instruments are used for the purpose of efficient portfolio management.

1. Options on transferable securities

Each Portfolio of the Fund shall purchase and sell call and put options on securities and deal in financial futures only if traded on a Regulated Market, as previously defined.

At the time of selling call options on securities, the Fund must hold in the relevant Portfolio either the underlying securities or equivalent call options or other instruments which may be used to adequately cover the liabilities arising therefrom, such as warrants. The securities underlying to said call options sold may not be realised as long as the options thereon shall not have expired, unless these are covered by matching options or by other instruments which may be used to this effect. The same applies to matching call options or other instruments held by the Fund, if it does not hold the underlying securities at the time of selling the relevant options.

Call options sold may be closed out at any time.

Where put options on securities are sold, they should be covered either by equivalent put options already purchased (closing sales), or by cash or liquid assets of an equivalent value.

If the Fund sells call options relating to portfolio securities which it does not hold at the time of entering into such transactions, the exercise price of such options sold may not exceed 25% of the net assets of any Portfolio, and the Fund must at all times be able to procure the covering of the positions entered into by virtue of such sales.

The total commitment arising on the sale of call and put options (excluding the sale of call options for which the Fund has adequate coverage) and the total commitment arising from financial futures and from transactions undertaken for purposes other than hedging, may at no time exceed the total net asset value of the relevant Portfolio, having netted long positions against short positions as defined below.

2. Transactions relating to futures and options on financial instruments and Swaps

Except for transactions on a mutual agreement basis as described below, transactions relating to futures and options on financial instruments may only relate to contracts which are dealt in on a Regulated Market.

a. Hedging operations relating to the risks attached to the general movement of financial markets.

As a global hedge against the risk of unfavourable financial market movements, each Portfolio of the Fund may sell futures on financial market indices or sell call options or purchase put options on financial market indices, provided there exists in each case a sufficient correlation between the composition of the index used and the securities of the relevant Portfolio.

The total commitment relating to futures and option contracts on financial market indices may not exceed the global valuation of securities held by the relevant Portfolio in the market corresponding to each index.

b. Transactions relating to interest rate hedging

Each Portfolio of the Fund may also deal in financial futures and in option contracts in order to protect the value of debt-securities held by any Portfolio against interest rate risks.

As a global hedge against interest rate fluctuations, each Portfolio of the Fund may sell interest rate futures contracts or sell call options or buy put options on interest rates or make interest rate swaps any of which may be on a mutual agreement basis with first class financial institutions specialised in this type of transactions.

c. Transactions which are undertaken for purposes other than hedging

Apart from future and option contracts on transferable securities and contracts relating to currencies, each Portfolio of the Fund may, for a purpose other than hedging, buy and sell futures contracts and option contracts on any type of financial instruments, provided that the total commitment arising on these purchase and sale transactions together with the total commitment arising on the sale of call and put options on transferable securities at no time exceeds the net asset value of the relevant Portfolio.

Sales of call options on transferable securities for which the Fund has sufficient coverage are not included in the calculation of the total commitment referred to above.

The commitment arising on futures contracts is equal to the liquidation value of the net position of contracts relating to identical financial instruments (after netting between purchase and sale positions), without taking into account the respective maturities.

The commitment deriving from options purchased and written is equal to the aggregate of the striking prices of net uncovered sales positions which relate to single underlying assets, without taking into account respective maturity dates.

d. General

The total of the premiums paid to acquire put and call options on transferable securities, together with the total of the premiums paid to acquire call and put options on other financial futures and all financial instruments may not exceed 15% of the total net assets of the relevant Portfolio.

The total commitment on financial futures contracts, option contracts and interest rate swaps may not exceed the total value of the assets to be hedged, held by the relevant Portfolio and expressed in the currency corresponding to these contracts.

II. Techniques and instruments to hedge exchange risks

The Fund may further, under the conditions and within the limits laid down by law, regulations and administrative practice, employ techniques and instruments intended to provide protection against exchange risks in the context of the hedging of the Fund's assets and liabilities.

To this effect each Portfolio of the Fund may enter into transactions the purpose of which is the sale of forward currency contracts, the sale of call options on currencies or the purchase of put options on currencies effected through contracts which are dealt in on a regulated market, operating regularly, recognised and open to the public. For the same purpose, each Portfolio of the Fund may also sell currencies forward or exchange currencies on a mutual agreement basis with first class financial institutions specialised in this type of transaction.

The objective of the transactions referred to above presupposes the existence of a direct relationship between the contemplated transaction and the assets or liabilities to be hedged and implies that, in principle, transactions in a given currency (including a currency bearing a substantial relation to the value of the currency of denomination of the Fund-known as «Cross Hedging») may not exceed the total valuation of such assets and liabilities nor may they, as regards to their duration, exceed the period where such assets are held or anticipated to be acquired or for which such liabilities are incurred or anticipated to be incurred.

III. Lending of Portfolio Securities

Subject to investment restriction (6) under VII G below, the Fund may lend portfolio securities to third persons (for riot more than 30 days and not in excess of 50% of the total valuation of the relevant securities portfolio) through a standardised securities lending system organised by Euroclear, Cedel Bank or other recognised clearing institutions or through a first class financial institution and will receive through such clearance agency collateral in cash or securities issued or guaranteed by a governmental entity of the OECD, or by their local authorities or by supranational institutions. Such collateral will be maintained at all times in an amount equal to at least 100% of the total valuation of the securities, and for the duration of the loan.

Art. 6. Issue of Units in the Fund

The Units shall be issued by the Management Company after receipt of the issue price by the Custodian.

The Management Company reserves the right at its discretion to reject any application, in whole or in part, in the light of market conditions prevailing on the stock exchanges or currency markets or for any other reason considered advisable by the Management Company, without having to give reasons, in which event the application moneys or the balance thereof will be returned to the applicant

The Management Company shall comply with the laws and regulations of the countries in which the Units are offered. The Management Company may at any time and at its discretion suspend or limit the issue of Units temporarily or permanently in particular countries and territories. The Management Company may exclude certain individuals or corporate bodies from the purchase of Units when this appears to be necessary to protect the Unitholders and the Fund as a whole

Moreover, the Management Company may redeem Units in the Fund held by Unitholders who are excluded from acquiring or holding such Units.

The issue price per Unit shall be calculated on the basis of the Net Asset Value per Unit for the relevant Portfolio and class of Units calculated following the date of receipt of the subscription application, at the condition that the application is received before the time determined from time to time by the Management Company and as disclosed in the then current prospectus. The issue price shall be the Net Asset Value per Unit calculated in the relevant currency of expression and expressed in each of the Subscription Currencies and any other currency acceptable to the Management Company, increased by an amount for transaction charges which the Management Company may from time to time determine. Any issue taxes incurred shall be charged in addition. A sales charge as described in the current Prospectus of the Fund may be added, which shall be payable to the intermediaries involved in the distribution or, if no intermediaries are involved, to the Management Company. The intermediaries or the Management Company may waive the sales charge in whole or in part as they may think fit. Payment for Units issued must be received within 5 bank business days in Luxembourg following the determination of the issue price.

Units may, at the discretion of the directors of the Management Company, be issued in consideration of the contribution to the Fund of securities and of other assets likely of proper valuation acceptable to it and having a value (after deducting any relevant charges and expenses) equal to the relevant issue price for the Units. Such securities and aforementioned assets will be valued independently in a special report of the Luxembourg auditor of the Fund.

Issues shall normally be made at least twice a month and details shall be announced in the current Prospectus of the Fund.

Art. 7. Switching between Portfolios of Units

Any Unitholder may switch the whole or part of its Units of any one Portfolio/Class into Units of another Portfolio/Class on the basis of the respective Net Asset Values of the relevant Units, provided that the Management Company may impose such restrictions as to, inter alia, frequency of switching and minimum holdings, and may make switchings subject to payment of such charge to be payable to the Management Company, as it shall determine.

A request to switch must be accompanied with the relevant Unit certificates, if applicable.

Art. 8. Unit Certificates, Confirmations of Holding

All the investors shall, subject to the provisions of Article 6 of these Management Regulations, be entitled to acquire an interest in the Fund by subscribing for one or more Units. Units are issued in registered form only. Fractions of Units may be issued up to such decimal place as freely decided by the Management Company. Unitholders will receive a written confirmation advice or, if they so request, a Unit certificate.

Transfer of Units is evidenced by an inscription in the Unit register.

The Management Company may fix, from time to time, minimum holdings in respect of each Portfolio. The Management Company may decide to issue fractions of Units.

The Management Company may split or consolidate the Units in the interest of the Unitholders.

Art. 9. Net Asset Value

The Net Asset Value per Unit shall be expressed in such currency or currencies as the Management Company shall from time to time determine in respect of each Portfolio of Units, up to two decimals, and shall be computed with respect to the Units of each Portfolio by the Management Company under the supervision of the Custodian at least twice a month on dates specified in the current prospectus («a Valuation Date»).

The accounts of the Fund shall be expressed in Euro. Where there shall be different Portfolios and if the Net Asset Values of such Portfolios are expressed in different currencies, such Net Asset Values shall be converted into Euro and added together for the purpose of determination of the consolidated accounts of the Fund.

The calculation of the Net Asset Value per Unit for any Portfolio, and as the case may be, class thereof shall be made by the Administrator, by dividing:

- (i) the total net value of the assets of the relevant Portfolio of the Fund, meaning the value of all the securities and all other assets of such Portfolio, determined on the Valuation Date according to the principles described below, less all debts, obligations and liabilities of the Fund with respect to the relevant portfolio, by
- (ii) the total number of Units then outstanding of the corresponding Portfolio, the case being, further, as adjusted for the number of Class A and Class B Units of the Portfolio.

The Management Company shall establish each Portfolio in the following manner:

- a) the issue price which shall be received upon issue of Units connected with a specific Portfolio shall be attributed in the accounts of the Fund to such Portfolio. Assets and liabilities of that portfolio as well as income and expenses which are related to a specific Portfolio, shall be attributed to it taking into account the following provisions;
- b) an asset derived from another asset will be applied to the same Portfolio as the asset from which it was derived. On each revaluation of an asset the increase or decrease in value shall be applied to the Portfolio concerned;
- c) if the Fund incurs liability of any kind in connection with an asset attributable to a Portfolio, then such liability shall be attributed to the same portfolio;
- d) if an asset or liability cannot be attributed to any portfolio, then such asset or liability shall be allocated to all the Portfolios pro rata to the respective Net Asset Values of the Portfolios;
- e) upon a distribution to holders of Class A Units of a specific Portfolio or upon a payment of expenses on behalf of holders of Units of a specific Portfolio, the proportion of the total net assets attributable in the first case, Class A and, in the second case, all Units of such portfolio shall be reduced by the amount of the distribution respectively of such expenses.
- f) all liabilities, whatever the Portfolio they are attributable to, shall, unless agreed to the contrary with the creditors or provided by Luxembourg law from time to time, be binding upon the Fund as a whole.

Units to be redeemed shall be treated as existing and taken into account until immediately after the close of business on the relevant Valuation Date and from such time until paid the price therefor shall be deemed to be a liability of the Fund

The assets of the Fund will be valued as follows:

- (a) securities listed on a stock exchange or traded on any other regulated market will be valued at the last available price on such stock exchange or market. If a security is listed on several stock exchanges or markets, the last available price at the stock exchange or market which constitutes the main market for such securities, will be determining;
- (b) securities not listed on any stock exchange or traded on a regulated market will be valued at their last available market price;
- (c) securities for which the price referred to in (a) and/or (b) is not representative of the fair market value, will be valued prudently, and in good faith on the basis of their reasonably foreseeable sale price;
 - (d) cash and other liquid assets will be valued at their face value with interest accrued to the end of the preceding day;
- (e) values expressed in a currency other than the currency of denomination of the net asset value of the relevant Portfolio shall be translated into that currency of denomination at the average of the last available buying and selling price for such currency.

In the event that extraordinary circumstances render such a valuation impracticable or inadequate, the Management Company is authorized, prudently and in good faith, to follow other rules in order to achieve a fair valuation of the assets of the Fund.

The assets of the Fund will be deemed to include:

- all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- all bills and demand notes and accounts receivable (including proceeds of securities sold but not delivered);
- all bonds, time notes, warrants, options and other investments and securities owned or contracted for by the Fund;
- all cash dividends, if any, and cash distributions receivable by the Fund (provided that the Fund may make adjustments with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);
- all interest accrued on any interest-bearing securities owned by the Fund except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such security;
 - the liquidation value of all futures, forwards and options contracts;
 - the preliminary expenses of the Fund insofar as the same have not been written off; and
 - all other assets of every kind and nature, including prepaid expenses.

The liabilities of the Fund shall be deemed to include:

- all loans, bills and accounts payable;
- all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Fund;
- an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time and other reserves (if any) authorised and approved by the Management Company; and
- all other liabilities of the Fund of whatsoever kind and nature, comprising formation expenses, fees payable to the Management Company, the Custodian, and (if any) permanent representatives in places of registration, any other agent employed by the Fund, fees for legal and auditing services, printing, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing and printing the prospectuses, explanatory memoranda or registration statements, the cost (if any) of translating such documents in such languages as is deemed appropriate, all taxes or governmental charges, and all such operating expenses, including the cost of buying and selling assets, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone, telefax and telex. The Fund may calculate administrative and other expenses of a regular or recurring nature of an estimated figure of yearly or other periods in advance and may accrue the same in equal proportions over any such period.

Art. 10. Suspension of the Calculation of the Net Asset Value and of the Issue, Switching and Redemption Price of Units

The Management Company may suspend temporarily the issuance and redemption of Units of any Portfolio as well as the right to switch Units into those of another Portfolio and the calculation of the Net Asset Value per Unit of any portfolio of Units:

- (a) during any period when any market or stock exchange, which is a principal market or stock exchange, on which a material part of the Fund's investments of the relevant Portfolio for the time being is quoted, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings are substantially restricted or suspended; or
- (b) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal by the Fund of investments of the relevant Portfolio is not possible; or
- (c) during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Fund's investments or the current prices on any market or stock exchange; or
- (d) during any period when remittance of monies which will or may be involved in the realisation of, or in the payment for, any of the Fund's investments is not possible.

The Management Company may also suspend the issue and redemption of Units of any Portfolio and the switching of Units of other Portfolios into those of any Portfolio if on any one Valuation Date applications to redeem aggregate 15% or more of the outstanding Units of one Portfolio of the Fund, in which case the Custodian Bank and the Management Company may decide to delay the calculation of the Net Asset Value of the relevant Portfolio until receipt of the proceeds from sale of the corresponding assets which it will endeavour to do without undue delay.

The Management Company shall cease the issue, switch and redemption of the Fund's Units forthwith upon the occurrence of an event causing it to enter into liquidation. Unitholders having requested switching or redemption of their Units will be notified in writing of any suspension within seven days of their request and will be promptly notified upon termination of such suspension.

Art. 11. Redemptions

Unitholders may request redemption of their Units at least twice a month on Valuation Dates to be specified by the Management Company. Units shall be redeemed on the basis of the applicable Net Asset Value per Unit established after the day of receipt of the redemption application, at the condition that the request is received before the time determined from time to time by the Management Company and described in the current Prospectus and that the request is accompanied with the relevant Unit certificates (if applicable). The redemption price shall be the Net Asset Value per Unit calculated in the relevant currency of that Portfolio decreased by an amount for transaction charges as the Management Company shall from time to time determine. A redemption charge as described in the then current Prospectus may be deducted from the redemption price and reverts to the intermediary who has received the application for redemption or, if no intermediaries are involved, to the Management Company.

The intermediaries or the Management Company may waive the redemption charge in whole or in part as they may think fit.

The Management Company must ensure that sufficient liquid funds are available in the Fund's assets of each Portfolio, so that payment for the redemption of Units can, in normal conditions, be effected within five bank business days in Luxembourg counting from and including the relevant Valuation Date.

The Custodian shall make payments normally within 5 business days in Luxembourg, unless there are any specific statutory provisions such as foreign exchange restrictions, or any circumstances beyond the Custodian's control which make it impossible to transfer the redemption proceeds to the country where the redemption proceeds are to be paid.

If on any Valuation Date redemption applications are received for redemptions aggregating 15 % or more of the outstanding Units of any one Portfolio and class, the Custodian and the Management Company may decide to delay the calculation of the redemption price of that Portfolio and, as the case may be, class of Units until the Management Company has sold corresponding assets of the Portfolio or Portfolios concerned (which it will endeavour to do without unnecessary delay). In such event, the Management Company shall calculate the Net Asset Value on the basis of prices at which it sold portfolio investments to meet the redemption requests.

On payment of the redemption price, the corresponding Unit ceases to exist.

Compulsory Redemption, Termination and Amalgamation of Portfolios

In the event that (i) for any reason, the net asset value of the assets relating to any portfolio decrease up to a level and for a period which, according to the Management Company, justify the termination of such portfolio, or (ii) the directors of the Management Company deem it appropriate because of changes in the economic or political situation affecting the Fund or the relevant Portfolio, the Management Company may, after giving thirty days' prior notice to all Unitholders or to the Unitholders of the relevant Portfolio:

- a) redeem all (but not some) the Units (or of the Units of the relevant class as the case may be) on the next Valuation Date following the expiry of such notice period at a redemption price reflecting the anticipated realisation and liquidation costs, but with no redemption charge, or
 - b) merge the relevant Portfolio with another Portfolio of the Fund or with another Luxembourg UCITS.

Termination of a Portfolio with compulsory redemption of all relevant Units or its merger with another Portfolio of the Fund or with another Luxembourg UCITS, in each case for reasons other than sub (i) or (ii) above, may be effected only upon its prior approval by the Unitholders of the Portfolio or Portfolios to be terminated or merged at a duly convened Portfolio meeting of the Portfolio or Portfolios concerned which may be validly held with a quorum of one half of the Units of the Portfolio or Portfolios concerned and deciding at a majority of two thirds of the Units present or represented and voting.

A merger so decided by the Management Company or approved by the Unitholders of the affected Portfolio will be binding on the Unitholders of the relevant Portfolio upon thirty days' prior written notice thereof given to them, during which period Unitholders may redeem their Units without redemption charge.

Liquidation proceeds not claimed by Unitholders at the close of liquidation of a Portfolio will be deposited at the Caisse des Consignations in Luxembourg until applicable prescription period shall have elapsed.

If the Management Company becomes aware that any Units are owned directly or indirectly by any person in breach of any law or requirement of a country or governmental or regulatory authority, or otherwise in the circumstances referred to under «Issue of Units» above, the Management Company may require the redemption of such Units.

Art. 12. Expenses of the Fund

The Fund shall bear the following expenses:

- all taxes which may be payable on its assets and income thereon, and expenses chargeable to the Fund;
- standard brokerage and bank charges incurred by the Fund in the context of business transactions (these charges are included in the cost of investments and deducted from sales proceeds);
- fees (payable quarterly and based on the average total net assets of the Fund during the relevant quarter, in accordance with the usual practice in Luxembourg), expenses and transaction charges of the Custodian Bank and its correspondents:
- a percentage fee for the Management Company, and for the investment managers and advisors, if any, at a rate based on the assets of the Fund as published in the Prospectus; and expenses of the Management Company as the case may be
 - expenses, as the case may be, of the Administrator, incurred in the context of its services provided to the Fund.
- The cost, including that of legal advice, which may be payable by the Management Company or the Custodian Bank for actions taken in the interest of the Unitholders;
- the fees and expenses incurred in connection with the registration of the Fund with, or the approval or recognition of the Fund by, the competent authorities in any country or territory and all fees and expenses incurred in connection with maintaining any such registration, approval or recognition;
 - the fees and expenses incurred in connection with the listing of the Fund at any stock exchange, as the case may be;
- the cost of printing the Unit certificates (if any), the cost of preparing, depositing, translating and publishing the Management Regulations and other documents in respect of the Fund, including notifications for registration, prospectuses and memoranda for all governmental authorities and stock exchanges (including local securities dealers' associations) which are required in connection with the Fund or with offering the Units of the Fund, the cost of preparing, printing and distributing yearly and half-yearly reports for the Unitholders in all required languages, together with the cost of printing and distributing all other reports and documents which are required by the relevant legislation or regulations, the cost of bookkeeping and computation of the Net Asset Value per Unit, the cost of notifications to Unitholders, the fees of the Fund's auditors and legal advisers, and all other similar administrative expenses, including the cost of advertising and other expenses incurred in connection with such activity, specifically for the offer and sale of the Units of the Fund, such as the cost of printing copies of the above-mentioned documents and reports as are used in marketing the Units. All recurring fees shall first be deducted from the investment income, then from realized capital gains, and then from the assets. Other expenses may be written off over a period of 5 years.

Where a new Portfolio is created and launched, it will incur its own initial expenses that may be written off over a period of 5 years. It shall not participate in initial expenses incurred for the creation and launch of existing Portfolios.

Art. 13. Business Year, Audit

The accounting year of the Fund shall end on 31st December of each year, and for the first time on 31st December 2000.

The Fund and its accounts shall be audited by an auditor to be appointed by the Management Company.

Art. 14. Distributions

Each year after closing the Fund's accounts, the Management Company shall decide, within the limits set forth by law and out of such distributable items as permitted by law and regulation whether, in respect of Class A Units, distribution shall be made to the holders of Class A Units of any Portfolio, and in what amount. Distributions so declared (if any) shall be paid without delay following declaration.

Entitlement to dividends and allocations not claimed within 5 years of the date shall be forfeited and the corresponding assets shall revert to the specific portfolio concerned.

Class B Units will not entitle Unitholders to the payment of dividends. The Class B Units of a portfolio will have that portion of the portfolio's distributable items distributed to Class A Units which is attributable to such Units retained within the portfolio thereby accumulating value in the price of Class B Units.

Art. 15. Amendments to these Management Regulations

The Management Company may amend these Management Regulations in full or in part at any time with the agreement of the Custodian.

They become effective upon their execution by the Custodian and the Management Company, subject to any regulatory clearance having been obtained and to the necessary registrations and deposits having been made. They will be effective as against third parties (which does not include existing and new Unitholders subscribing Units after an amendment of the Management Regulations) 5 days after their publication in the Mémorial. The Management Regulations are on file at the Chancery of the District Court of Luxembourg.

Art. 16. Announcements

The latest Net Asset Value per Unit of each Portfolio and class shall be made public at the registered office of the Management Company on every bank business day in Luxembourg and may be published in such newspapers as the Management Company may from time to time determine.

The annual report, which shall be published within 4 months following the close of the accounting year, and all semiannual reports of the Fund, shall be made available to Unitholders at the registered office of the Management Company and paying agents.

The dissolution of the Fund shall be published in the Luxembourg «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» and in three other newspapers, including one Luxembourg daily newspaper.

Notices to Unitholders, including notices about the suspension of the calculation of the Net Asset Value and of the redemption of Units, shall be published in the Mémorial if required, and in a newspaper in Luxembourg and in such other newspapers as the Management Company may from time to time determine.

Art. 17. Duration of the Fund, Dissolution

The Fund and the various portfolios shall be established for an indefinite period of time. The Fund may be dissolved at any time by mutual agreement of the Management Company and the Custodian. Notice must be given in announcements in accordance with Article 16 above. No Units may be issued, redeemed or switched after the date of decision of the Management Company and the Custodian.

The Management Company shall realise the assets of the Fund in the best interest of the Unitholders, and, after deduction of liquidation charges and expenses, the Custodian shall distribute the net liquidation proceeds corresponding to the relevant Portfolio and class of Units, after deduction of liquidation charges and expenses, to the holders of Units of each Portfolio and class in the proportion of the respective Net Asset Values per Unit, all under and in accordance with the directions of the Management Company.

Unitholders, their heirs and any other beneficiaries may not demand the dissolution or division of the Fund.

Art. 18. Prescription

Unitholders' claims against the Management Company or the Custodian shall cease to be valid 5 years after the date of the occurence giving rise to the claim.

Art. 19. Applicable law, Jurisdiction and binding languages

The District Court of Luxembourg shall have jurisdiction over any disputes between the Unitholders, the Management Company, the shareholders thereof and the Custodian, and Luxembourg law shall apply. The Management Company and/or the Custodian may nevertheless submit themselves and the Fund to the jursidiction of the countries in which the Units are offered and sold, in respect of claims by investors from such countries.

The English-language version of these Management Regulations shall be binding; the Management Company and the Custodian may nevertheless accept the use of transactions approved by them into the language of countries in which Fund Units are offered and sold and these shall be binding in respect of such Units sold to investors in those countries.

Luxembourg, March 30th 2000.

IBJ FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. Signature J.-C. Simon Director

THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2000, vol. 535, fol. 23, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18396/000/578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2000.

GESTIVENETO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 57.255.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of Shareholders held on March 21st, 2000 at 2.00 p.m. at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

- st The meeting decided that no dividend will be distributed and the remaining profit will be reinvested.
- * The Shareholders acknowledge receipt of the resignation of the members of the Board of Directors, Mr Luciano Giorgio Gornati (Chairman), Mr Eugenio Lapenna (Director) and Maître Tom Loesch (Director) on the date of the Annual General Meeting.

The following Directors were appointed for office until the next Ordinary General Meeting of Shareholders:

- Mr Fabio Innocenzi (Chairman)
- Mr Sebastiano Bazzoni
- Mr Dario Frigerio
- Mr Franco Leccacorvi
- Mr Giordano Lombardo.
- * KPMG AUDIT was re-appointed as Auditor for the accounting year started January 1st, 2000.

On behalf of the Board of Directors For GESTIVENETO LUXEMBOURG S.A. CITIBANK (LUXEMBOURG) S.A. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2000, vol. 535, fol. 43, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20928/014/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2000.

S.A. MOBICO, Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Walferdange, 87, rue de l'Eglise.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme S.A. MOBICO, ayant son siège social à Walferdange, reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2000, numéro 280/2000 de son répertoire, vol. 123S, fol. 88, case 8,

que l'assemblée générale a décidé de nommer comme nouveau liquidateur Monsieur Nicolas Wirtz, commerçant, demeurant à Capellen, en remplacement de Maître Gilles Plottke, avocat (II), demeurant à Luxembourg.

Le nouveau liquidateur aura les mêmes pouvoirs pour l'exercice de ses fonctions que l'ancien liquidateur.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2000.

J.-P. Hencks.

(21995/216/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2000.

TREUHAND-VEREINIGUNG LUXEMBURG A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 12.770.

Il résulte de la décision prise par le conseil d'administration le 10 janvier 2000 que le siège social de la société TREUHAND-VEREINIGUNG LUXEMBURG A.G. est transféré du 16, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2000.

Pour TREU-VEREINIGUNG LUXEMBURG A.G.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2000, vol. 533, fol. 56, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10165/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

TRIAD-EGYPT CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 12.002.

L'an deux mille, le premier février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société TRIAD-EGYPT CORPORATION S.A., ci-après la «Société», R.C. B 12.002, société anonyme holding avec siège social à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 10 mai 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 151 du 31 juillet 1974. Les statuts furent modifiés en date du 31 juillet 1986 par-devant le même notaire et publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 307 du 31 octobre 1986.

Une dernière modification a eu lieu en date du 20 août 1997 par-devant le notaire Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch. La publication a été faite au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 643 du 18 novembre 1997.

Bureau

La séance est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg. Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, employé privé, demeurant à Bertrange.

Monsieur le président expose ensuite:

A. que les actionnaires ont été convoqués par avis publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans le «Lëtzebuerger Journal» des 12 et 21 janvier 2000, ainsi qu'il appert des pièces justificatives présentées au bureau de l'assemblée;

B. qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que, sur quarante mille (40.000) actions, trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars US, soit plus de la moitié du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires présents ou représentés ainsi que celles des membres du bureau et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

- C. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société
- 2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs
- 3. Fixation de la date de la tenue de la seconde assemblée générale extraordinaire
- 4. Fixation de la date de la tenue de la troisième assemblée générale extraordinaire
- 5. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Maître Pierre Berna, préqualifié, aux fonctions de liquidateur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (ci-après «LSC»). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 LSC sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer la date de la tenue de la seconde assemblée générale extraordinaire au vendredi 25 février 2000 à 10 heures.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de fixer la date de la tenue de la troisième assemblée générale extraordinaire au mardi 29 février 2000 à 18 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: P. Berna, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2000, vol. 122S, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2000.

A. Schwachtgen.

(10166/230/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

UNION PATRIMONIALE ET MOBILIERE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 68.058.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2000, vol. 533, fol. 61, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature Le liquidateur

(10170/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

UNION PATRIMONIALE ET MOBILIERE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 68.058.

Le bilan de clôture au 3 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2000, vol. 533, fol. 61, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature Le liquidateur

(10171/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

UNION PATRIMONIALE ET MOBILIERE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 68.058.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 3 février 2000 que:

1. le rapport des commissaires spéciaux sur la gestion de la liquidation et de la dissolution de la société a été approuvé;

- 2. l'assemblée a accordé décharge pleine de leurs missions respectives au liquidateur, aux administrateurs et aux commissaires:
 - 3. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;
- 4. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Pour extrait conforme Signature Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2000, vol. 533, fol. 61, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10172/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

VALBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Jean Piret. R. C. Luxembourg B 67.117.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2000, vol. 533, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Signature Un mandataire

(10175/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

VALBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Jean Piret. R. C. Luxembourg B 67.117.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale orodinaire du 7 février 1999

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg et Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, et le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 7 février 2000.

Pour extrait conforme Pour la société Signature Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2000, vol. 533, fol. 52, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10176/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

VITRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 32.512.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 3 septembre 1999 à 10.30 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs démissionnaires les sociétés CORPEN INVESTMENTS LTD et SAROSA INVESTMENTS LTD, et Monsieur Paul de Geyter, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Les sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg et de Madame Suzie Probst, employée privée, demeurant à Canach, ont été nommées comme nouveaux administrateurs et termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Luxembourg, le 3 septembre 1999.

Pour VITRILUX S.A. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2000, vol. 533, fol. 62, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10178/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

AQUA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.

STATUTS

L'an deux mille, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Willem Broere, capitaine de navigation, demeurant à Schoten (B).
- 2) Madame Chantal Geenrits, secrétaire, demeurant à Schoten (B).

Lequels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AQUA SHIPPING S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par simple décision du Conseil d'Administration. La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet d'effectuer directement ou indirectement tous types de transports fluviaux et rhénane pour tous types de produits et matières premières. Elle pourra aussi des bareboatcharters avec des tiers, louer et mettre à disposition du matériel et des équipages, agir comme agent ou commissionnaire, vendre du know-how ou ingénieurie technique. Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut s'intéresser par toutes voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou qui de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-), divisé en dix (10) actions de cent vingt-cinq mille francs (125.000,-) chacune.

Souscription du capital

Le capital social été souscrit comme suit:

1) Monsieur Willem Broere, préqualifié	8	
2) Madame Chantal Geenrits, préqualifiée	2	
Total:	10	actions

Le capital a été libéré jusqu'à concurrence de 100% par un versement en espèces, de sorte que la somme de un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois, se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Les actions au porteur ou nominatives de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

- **Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.
- **Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et téléfax, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.
- **Art. 6.** L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent. Le Conseil d'Administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire et par écrit. La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.
- Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.
- **Art. 8.** Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.
- **Art. 9.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2000.
- **Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.
- **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.15 heures et pour la première fois en 2001.
- **Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante mille francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs, non-rénuméré:
- a) Monsieur Willem Broere, préqualifié,
- b) Madame Chantal Geenrits, préqualifiée,
- c) Monsieur Guy Laenen, Administrateur de Société, demeurant à De Klinge (B).
- 3. Est appelée aux fonctions de commissaire:
- La FIDUCIAIRE FRED REITER, avec siège à Luxembourg.
- 4. Est nommé comme administrateur-délégué:

Monsieur Willem Broere, préqualifié.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ils ont signés avec le Notaire le présent acte.

Signé: W. Broere, C. Geenrits, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2000, vol. 856, fol. 57, case 10. – Reçu 1.250.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pétange, le 2 février 2000.

Pour expédition conforme G. d'Huart

(10182/207/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

ASSET FINANCE MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

STATUTS

L'an deux mille, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- GLYNDALE INVESTMENTS LTD de Tortola (British Virgin Islands), P.O. Box 3186, Abbott Building Main Street, Road Town, ici représenté par son directeur unique Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
 - 2.- Jean Marc Faber, préqualifié.

Lesquels comparants ont requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

- **Art. 1**er. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise dénommée ASSET FINANCE MANAGEMENT HOLDING S.A.
- **Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans touts autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

- **Art. 4.** La société a pour objet la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ainsi que l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties et enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les holding companies.
- **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions de trente et un Euro (31,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

- **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
- **Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

- **Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.
- **Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
 - Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.
- **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois d'avril à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

- **Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avec la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.
- Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.
- **Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente et un mille euro (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'artice 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est estimé à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente sept francs (1.250.537,- LUF).

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ quarante sept mille francs (47.000,- LUF).

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2000.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2001.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) avec possibilité d'un administrateur-délégué et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1. Jean-Marc Faber, préqualifié;
- 2. Christophe Mouton, employé privé, demeurant à B-6700, 182, avenue de Mersch;
- 3. José Jiménez, employé privé, demeurant à L- 5635 Mondorf-les-Bains, 22, avenue Marie Adélaide.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

- Pierre Goffinet, employé privé, demeurant à L-4963 Clemency, 8, rue Haute.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2000.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-M. Faber, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 février 2000, vol. 847, fol. 63, case 4. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 8 février 2000. F. Molitor.

(10183/223/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

BENELUX INVESTMENTS COMPAGNIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 18, Val Ste Croix.

STATUTS

L'an deux mille, le trois février.

Par-devant Mastre Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1) BRADBURY INVESTMENTS LTD, ayant son siège social établi à Rover House, Market Street North, 8 Bay Street, Nassau, Bahamas.
- 2) SAURO TRADIN AND CONSULTING S.A., ayant son siège social établi à Road Town, Tortola, Lake Building Wichams Cay, Iles Vierges Britanniques.

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs prénommés déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I. - Dénomination, Siège, Objet, Durée

- **Art.** 1er. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise dénommée BENELUX INVESTMENTS COMPAGNIE S.A.
- Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.
 - Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente de tous véhicules automobiles neufs et d'occasion ainsi que la vente de pièces détachées neuves.

L'objet de la Société est également, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du porte-feuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicables.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

Titre II. - Capital social, actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions de EUR 10,- (dix Euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital autorisé est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'Euros).

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration, du 3 février 2000 au 2 février 2005 inclus, est autorisé à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. - Administration, Surveillance

- **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.
- Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière et le premier président du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

- **Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.
- Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Titre IV. - Année sociale - Assemblées générales

- Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.
- Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.
- Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Titre V. - Généralités

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2000.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:	
1 BRADBURY INVESTMENTS LTD, trois mille actions	3.000
2 SAURO TRADIN AND CONSULTING S.A., cent actions	100
Total: trois mille cent actions	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100%, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinquante mille francs luxembourgeois.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur pour la durée de six ans:

- 1) Monsieur Jean-François Remy, directeur de sociétés, L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
- 2) Monsieur Freddy Ravaux, administrateur de sociétés, demeurant à F-08150 Rouvroy-sur-Audry, France.
- 3) Monsieur Bernard Cerna, administrateur de sociétés, demeurant à F-84000 Avignon, France.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire pour la durée de six ans:

AUPING INTERNATIONAL CONSULTING S .A., ayant son siège à Lake Building Wickams Cay, P.O. Box 3152 Road Town Tortola, British Virgin Islands.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1370 Luxembourg, 18, Val Sainte Croix.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2000, vol. 122S, fol. 31, case 8. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 11 février 2000.

(10185/211/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend, den einundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT EUROPE GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in Fankfurt am Main, Grüneburgweg 113-115, Deutschland,

hier vertreten durch Herrn Martin Schönfeld, Bankkaufmann, wohnhaft in Howald,

auf grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Frankfurt am Main, am 16. Dezember 1999.

2) Herr Oliver Beherens, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied DWS INVESTMENT wohnhaft in Trier.

Die vorerwähnte Vollmacht bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt.

Welche Komparenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von Ihnen zu gründenden Gesellschaft wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Die Gesellschaft ist als société anonyme (Aktiengesellschaft) auf der Grundlage des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 einschließlich Änderungsgesetzen errichtet.

Sie führt den Namen DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT S.A.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt; er kann durch einfachen Beschluß des Verwaltungsrates jederzeit an einen anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. Im Falle höherer Gewalt, die die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz und/oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem

Ausland beeinträchtigt, kann der Verwaltungsrat durch einfachen Beschluß den Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegen, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Nationalität.

Art. 3. Gesellschaftszweck ist es, Vermögensverwaltung und Vermögensberatung für private und institutionelle Anleger in Luxemburg oder im Ausland, insbesondere für Organismen für gemeinsame Anlagen, zu betreiben. Sie darf Makler- und Kommissionsgeschäfte vornehmen. Die Gesellschaft darf auf eigene Rechnung Geschäfte in Wertpapieren, Geldmarktinstrumenten und Devisen sowie in Techniken und Instrumenten, die sich auf Wertpapiere, Geldmarktinstrumente oder Devisen beziehen, betreiben. Die Gesellschaft darf auch Aktien oder Anteile von Organismen für gemeinsame Anlagen vertreiben. Außerdem darf die Gesellschaft Investmentkonten sowie Aktienregister für Organismen für gemeinsame Anlagen führen.

Die Gesellschaft darf jegliche Handels-, Finanz- oder Gewerbegeschäfte ausführen, die sie für die Ausführung und Entwicklung ihres Gesellschaftszwecks als nützlich erachtet. Die Gesellschaft darf sich an Gesellschaften im In- und Ausland beteiligen, die den gleichen, einen ähnlichen oder verbundenen Gesellschaftszweck haben oder deren Gesellschaftszweck den eigenen Gesellschaftszweck ausführen hilft, sowie Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten.

- Art. 4. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.
- **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt eine Million fünfhunderttausend Euro (1.500.000,- EUR) und ist in zehntausend (10.000) Aktien eingeteilt ohne Nennwert. Jede Aktie verkörpert 0,01% des Gesellschaftskapitals.

Alle Aktien verkörpern die gleichen Rechte.

- Art. 6. Die Aktien sind Namensaktien.
- **Art. 7.** Die Gesellschaft wird von einem Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, die nicht Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für die Dauer von bis zu sechs Jahren bestellt; sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden. Eine Wiederwahl ist möglich.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestimmen, dessen Bestellung von der nächstfolgenden Generalversammlung bestätigt werden muß.

Art. 8. Der Verwaltungsrat hat die Befugnis, alle Geschäfte zu tätigen und alle Handlungen vorzunehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich erscheinen. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten der Gesellschaft, soweit sie nicht nach dem Gesetz oder nach dieser Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann seinen Präsidenten bestimmen, der in den Verwaltungsratssitzungen den Vorsitz hat. In Abwesenheit des Präsidenten wird der Vorsitz einem der Vizepräsidenten oder einem anderen Verwaltungsratsmitglied übertragen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlußfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Ein Verwaltungsratsmitglied kann sich durch ein anderes Verwaltungsratsmitglied vertreten lassen, das dazu durch Brief, Telegramm, Telekopie oder Fernschreiben bevollmächtigt wurde.

In Dringlichkeitsfällen kann auch die Beschlußfassung durch Brief, Telegramm, Telekopie oder Fernschreiben erfolgen. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefaßt.

Die Gesellschaft wird grundsätzlich durch die gemeinsame Unterschrift von mindestens zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates rechtsverbindlich verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann auch einzelnen Verwaltungsratsmitgliedern oder Dritten für die Gesamtheit oder einen Teil der täglichen Geschäftsführung die Vertretung der Gesellschaft übertragen.

Die Übertragung auf einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der Einwilligung der Generalversammlung.

Art. 9. Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrates sind vom Vorsitzenden der jeweiligen Sitzung und einem der anderen Verwaltungsratsmitglieder zu unterzeichnen. Vollmachten sind dem Protokoll anzuheften.

Der Präsident des Verwaltungsrates oder zwei Verwaltungsratsmitglieder sind ermächtigt, Kopien oder Auszüge solcher Sitzungsprotokolle zu unterzeichnen.

- **Art. 10.** Die Kontrolle der Jahresabschlüsse der Gesellschaft ist einem Wirtschaftsprüfer zu übertragen, welcher vom Verwaltungsrat bestellt wird.
- Art. 11. Die jährliche Generalversammlung findet am zehnten Februar um 15 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einladung angegebenen Ort statt. Fällt dieser Tag auf einen Tag, der nicht Bankarbeitstag in Luxemburg ist, wird die Generalversammlung am nächsten Bankarbeitstag in Luxemburg abgehalten.

Generalversammlungen einschließlich der jährlichen Generalversammlung können auch im Ausland abgehalten werden, wenn der Verwaltungsrat dies aus Gründen der höheren Gewalt beschließt; eine solche Entscheidung ist unanfechtbar.

Art. 12. Die Einberufung zu Generalversammlungen erfolgt gemäß den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen.

Von der Einhaltung der gesetzlichen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind.

Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Bevollmächtigten ausüben, der nicht Aktionär zu sein braucht. Soweit das Gesetz nichts anderes vorsieht, gibt jede Aktie Anrecht auf eine Stimme.

- **Art. 13.** Die Generalversammlung der Aktionäre kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden. Insbesondere sind der Generalversammlung folgende Befugnisse vorbehalten.
- a) die Satzung zu ändern;

- b) unbeschadet der Regelung in Artikel 7 Absatz 2, Mitglieder des Verwaltungsrates zu bestellen und abzuberufen und ihre Vergütungen festzusetzen;
- c) die Einwilligung zur Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates zu erteilen;
 - d) die Berichte des Verwaltungsrates entgegenzunehmen;
 - e) die jährliche Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung zu genehmigen;
 - f) den Mitgliedern des Verwaltungsrates Entlastung zu erteilen;
 - g) über die Verwendung des Jahresergebnisses zu beschließen;
 - h) die Gesellschaft aufzulösen Artikel 14.

Gemäß den in Artikel 72 des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 einschließlich Änderungsgesetzen enthaltenen Bestimmungen ist der Verwaltungsrat ermächtigt, Interimdividenden auszuzahlen.

- Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.
- **Art. 16.** Ergänzend gelten die Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 und des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor einschließlich Änderungsgesetzen.

Übergangsbestimmungen

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausend.
- 2) Die erste jährliche Hauptversammlung findet statt im Jahre zweitausendundeins.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, handelnd wie vorstehend, die zehntausend (10.000) Aktien wie folgt zu zeichnen:

1) DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT EUROPE GmbH, vorgenannt, neuntausendneunhundertneun-	
undneunzig Aktien	9.999
2) Herr Oliver Behrens, vorgenannt, eine Aktie	1
Total: zehntausend Aktien	10.000

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von einer Million fünfhunderttausend Euro (1.500.000,- EUR) wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr siebenhunderttausend Luxemburger Franken (700.000,- LUF).

Ausserordentliche Hauptversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachden sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei festgesetzt.
- 2) Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
- a) Herr Oliver Behrens, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied DWS INVESTMENT S.A., Trier.
- b) Herr Udo Behrenwaldt, Geschäftsführer DWS INVESTMENT GmbH, Frankfurt am Main.
- c) Herr Dr. Axel Wieandt, Geschäftsführer, DEUTSCHE ASSET MANAGEMENT EUROPE GmbH, Frankfurt am Main.
- 3) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von zweitausendfünf.
 - 4) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. Schönefeld, O. Behrens, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2000, vol. 5CS, fol. 3, case 8. – Reçu 605.099 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft au Begehr, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 10. Februar 2000.

F. Baden.

(10189/200/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT 11 MBH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 17.572.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2000, vol. 533, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	LUF (15.639,-)
- Bénéfice de l'exercice 1998	LUF 246.555,-
- Résultat à affecter	LUF 233.465

AFFECTATION

Affectation à la réserve légale
Affectation aux réserves libres
Dividendes distribués
LUF 210.093,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2000.

Signature.

(10177/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

WESTERN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 15, rue Aldringen.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu en date du 26 novembre 1999 que le siège social de la société a été transféré au 15, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet au 1er juillet 1999.

WESTERN TECHNOLOGIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2000, vol. 533, fol. 8, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10180/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2000.

ADVITEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 58.837.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2000, vol. 533, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Administrateur

Administrateur

Signature

Signature

(10217/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

ADVITEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 58.837.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 1999

Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

Les mandats d'Administrateurs et de Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'an 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2000, vol. 533, fol. 65, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10218/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2000.

EURINVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 6.025.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 28 février 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers.

I (00724/795/17) Le Conseil d'Administration.

CHALHOUB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 14.833.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2000 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

I (00725/795/16)

Le Conseil d'Administration.

UNIREC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 18.960.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2000 à 11.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Divers

I (00887/795/16)

Le Conseil d'Administration.

CEDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 30.192.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

I (01006/795/16)

Le Conseil d'Administration.

IDR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 50.781.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

I (01007/795/16) Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE FINANCIERE EURO-ASIATIQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 36.590.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 5. Divers.

I (01008/795/17) Le Conseil d'Administration.

BAMBERG FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 55.217.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 mai 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 4. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, et d'adapter les statuts en conséquence
- 5. Divers

I (01450/534/18) Le Conseil d'Administration.

ESSONNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 49.104.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 mai 2000 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I (01455/534/16) Le Conseil d'Administration.

GOLDWELL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 61.609.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 mai 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I (01458/534/16) Le Conseil d'Administration.

PARAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, Place Clairefontaine. R. C. Luxembourg B 48.142.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 mai 2000 à 14.30 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Autorisation au conseil d'administration, dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social et du capital autorisé en Euro, d'augmenter le capital social et le capital autorisé, d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence
- 6. Divers

I (01460/534/19) Le Conseil d'Administration.

BELLAY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 48.132.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 mai 2000 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
- 5. Réélections statutaires.
- 6. Divers.

I (01733/806/17) Le Conseil d'Administration.

AGRINET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 46.731.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 25 mai 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation du rapport du liquidateur.
- 2. Désignation d'un commissaire à la liquidation.
- 3. Fixation d'une date pour la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation et à décider la clôture de la liquidation de la société.

I (01875/795/15) Le Conseil d'Administration.

CORIET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 42.222.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 26 mai 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
- 2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
- 3. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

I (01877/795/14) Le Conseil d'Administration.

EUROPA VERDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 29.700.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 26 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du iour:

- 1. Décision de prononcer la dissolution anticipée de la société.
- 2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
- 3. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

I (01878/795/14) Le Conseil d'Administration.

RELURI FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 46.369.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 24 mai 2000 à 15.00 heures au siège social

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5. Nomination statutaire.

- 6. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998)
 - autorisation au Conseil d'Administration
 - * de convertir en EURO le capital social
 - * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
 - * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
 - * en conséquence d'adapter les statuts de la société
- 7. Divers.

I (01928/008/25) Le Conseil d'Administration.

OMNIUM DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 19.148.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 mai 2000 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

I (01955/506/16) Le Conseil d'Administration.

MIRACEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 50.351.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 mai 2000 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Décisions à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
- 6. Divers.

I (01956/506/17) Le Conseil d'Administration.

AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 18.669.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers.

I (01964/029/20) Le Conseil d'Administration.

CAMI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 18.672.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commis-
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers.

I (01965/029/20) Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN MARKETING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 67.899.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

I (01966/029/19) Le Conseil d'Administration.

MORI HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 18.635.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers.

I (01967/029/20) Le Conseil d'Administration.

NOISETTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 18.853.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 17.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

I (01968/029/19) Le Conseil d'Administration.

RAKHAM FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 26.677.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 6. Nominations statutaires
- 7. Divers.

I (01969/029/20) Le Conseil d'Administration.

WESTLAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 22.185.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 25 mai 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

I (01970/029/19) Le Conseil d'Administration.

DKTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 48.358.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 mai 2000 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 7. Divers.

I (01993/008/25) Le Conseil d'Administration.

CUSA HOLDING, NICHOLAS OF CUSA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.258.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 mai 2000 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nomination statutaire.
- 5. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO tant le capital social que le capital autorisé
- * au besoin, de procéder à une (des) augmentation(s) de capital
- st d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (01994/008/23) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE FINANCEMENT DE LA ROUTE TAHOUA-ARLIT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.879.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 mai 2000 à 11.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.

- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 5. Divers.

I (01995/008/22)

Le Conseil d'Administration.

L.H.F. S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 68.052.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 mai 2000 à 11.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nomination statutaire.
- 5. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO tant le capital social que le capital autorisé
- * au besoin, de procéder à une (des) augmentation(s) de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence d'adapter les statuts de la société
- 6. Divers.

I (01996/008/23)

Le Conseil d'Administration.

BRITISH FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 46.334.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 mai 2000 à 9.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5. Nomination statutaire.
- 6. Conversion en EURO (loi du 10 décembre 1998).

Autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en EURO le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société
- 7. Divers.

I (01997/008/25)

ZANETTI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 33.528.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 mai 2000 à 9.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

I (02001/029/19)

Le Conseil d'Administration.

LUXRIVER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.852.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 26 mai 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

I (02002/029/19)

Le Conseil d'Administration.

SECURE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 69.038.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mai 2000 à 12.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Divers.

I (02015/696/15)

Le Conseil d'Administration.

IRIDYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 30.663.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mai 2000 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999;
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
- 4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- 5. Divers.

I (02016/696/17) Le Conseil d'Administration.

BL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 45.243.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav BL à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
- 2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999
- 3. Affectation des résultats
- 4. Ouitus aux Administrateurs
- 5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
- 6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (02026/755/22) Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL PROPERTY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 28.588.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders will be held at the registered office of the Company, on May 25, 2000 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

- 1. Report of the Board of Directors and of the Auditor.
- 2. Approval of the annual accounts at 31st December 1999 and the appropriation of results.
- 3. Proposal to the shareholders to distribute a dividend relative to the financial year ended 31 December 1999.
- 4. Proposal to the shareholders to grant discharge to the Directors and the Auditor for the exercise of their mandates during the financial year ended 31 December 1999.
- 5. Proposal to the shareholders to re-elect the Directors for a term of six years.
- 6. Proposal to the shareholders to re-elect the auditor for a term of one year.
- 7. Miscellaneous.

The Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

Holders of bearer shares must, in order to attend the meeting, deposit their shares at the registered office of the Company until 19 May 2000. Proxy forms are available for shareholders unable to attend the meeting.

I (02050/755/25) By order of the Board of Directors.

SOLEIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 46.352.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997, 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers.

II (00713/795/17) Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE FRANCO-BELGE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 29.586.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

II (00714/795/17) Le Conseil d'Administration.

EUROBUILD FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 32.434.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Divers.

II (00715/795/16) Le Conseil d'Administration.

J.E.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 32.545.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 6. Divers.

II (00716/795/18) Le Conseil d'Administration.

HOPLITE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 48.399.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

II (00717/795/16)

Le Conseil d'Administration.

RIPOULUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 28.552.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

I (00879/795/17)

Le Conseil d'Administration.

PAMAXECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 32.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers

II (00880/795/17)

Le Conseil d'Administration.

MANITOBA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 27.021.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 6. Divers

II (00881/795/18)

Le Conseil d'Administration.

KOPLAST A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 19.702.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (00882/795/16)

Le Conseil d'Administration.

HAMILTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 8.180.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2000 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers.

II (01001/795/17)

Le Conseil d'Administration.

SOPATEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 4.421.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 5. Divers.

II (01002/795/16) Le Conseil d'Administration.

FIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 48.710.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 mai 2000 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nominations statutaires
- 6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 7. Divers.

II (01003/795/19)

Le Conseil d'Administration.

LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 29.744.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998 et 1999
- 3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 5. Nomination d'un Administrateur supplémentaire
- 6. Divers

II (01082/795/17)

Le Conseil d'Administration.

ORION MUSIC CORPORATION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 40.688.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 mars 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01083/795/15) Le Conseil d'Administration.

COSMEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 46.738.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 21 mars 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01084/795/15)

Le Conseil d'Administration.

GOLOSONE GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 46.156.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2000 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 mars 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01085/795/15)

Le Conseil d'Administration.

GUIPLAISANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. R. C. Luxembourg B 17.161.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra le mardi 16 mai 2000 à 14.00 heures à Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des comptes annuels 1995 à 1999.
- 2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 3. Elections.
- 4. Divers.

Le conseil d'administration Signature

II (01252/549/17)

MONTICELLO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 50.220.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 23 mai 2000 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 23 mars 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01272/795/15) Le Conseil d'Administration.

OLIVER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 22.053.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (01495/795/15) Le Conseil d'Administration.

BIEFFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 55.133.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAODINAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2000 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 21 mars 2000 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01636/696/15)

Le Conseil d'Administration.

VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 72.014.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 mai 2000 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) changement de dénomination du Commissaire de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s. en MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.;
- g) divers.

II (01685/045/19)

Le Conseil d'Administration.

TRANSCONTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 57.102.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 mai 2000 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1999;
- b) rapport du Commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1999;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (01687/045/17)

Le Conseil d'Administration.

HUNTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 66.904.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 15 mai 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- 6. Nominations statutaires.
- 7. Divers.

II (01721/029/20)

Le Conseil d'Administration.

SOFIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 52.348.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- 4. Divers.

II (01722/005/16)

Le Conseil d'Administration.

AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 35.364.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 16 mai 2000 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (01723/029/19)

Le Conseil d'Administration.

DAPOL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 6.427.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 16 mai 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (01724/029/19)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE EURO-LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 30.822.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 mai 2000 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
- 5. Divers.

II (01730/806/16)

Le Conseil d'Administration.

DEVELOPPEMENT EUROPEEN PHARMACEUTIQUE ET MEDICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 24.119.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 mai 2000 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
- 5. Divers.

II (01731/806/16)

Le Conseil d'Administration.

BEROX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 47.274.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 mai 2000 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes.
- 5. Réélections statutaires.
- 6. Divers.

II (01732/806/17)

Le Conseil d'Administration.

I.I.S., INTERNATIONAL INDUSTRIAL SHAREHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 41.416.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 14, avenue du X Septembre, le 15 mai 2000 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
- 2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 6. Divers.

II (01759/319/19)

Le Conseil d'Administration.

DE PATT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 32.284.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 15 mai 2000 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 1999.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Nomination statutaire.
- Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998) autorisation au Conseil d'Administration
 - * de convertir en Euro le capital social
 - * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
 - * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
 - * en conséquence, d'adapter les statuts de la société.
- 6. Divers.

II (01785/008/23)

Le Conseil d'Administration.

BIO-TECH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 28.341.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999;
- 4. Nominations statutaires;
- 5. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- 6. Conversion de la devise du capital de Francs Luxembourgeois en Euros à partir de l'exercice social commençant le 1er janvier 2000, conformément aux conditions d'application de la loi du 10 décembre 1998;
- 7. Divers.

II (01786/005/20) Le Conseil d'Administration.

FINMACRIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 58.902.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 mai 2000 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
- 7. Divers.

II (01832/029/20) Le Conseil d'Administration.

GRAFICOM, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 49.865.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 mai 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (01833/029/19) Le Conseil d'Administration.

HONEYBEE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 14.148.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 mai 2000 à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

II (01834/029/19) Le Conseil d'Administration.

SANTORINI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 34.358.

Les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 mai 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6 Divers

II (01835/029/19)

Le Conseil d'Administration.

EUROPA VERDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 29.700.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 15 mai 2000 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (01841/795/16)

Le Conseil d'Administration.

NIFRAC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 30.252.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 18 mai 2000 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (01849/755/18) Le Conseil d'Administration.

EASY HOLE BENELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 61.708.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 18 mai 2000 à 11.00 heures au siège social avec pour

- Rapport de gestion du conseil d'administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (01850/755/17) Le Conseil d'Administration.

DYAMATOSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 57.310.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 15 mai 2000 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 1999;
- 2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
- 3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
- 4. Divers.

II (01853/000/17) Le Conseil d'Administration.

EUROPACIFIC PROPERTY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 37.892.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 16 mai 2000 à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturant les 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999.
- 2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits aux 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999 et affectation des résultats.
- 3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société (conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales) ou la continuité éventuelle des activités de la société.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Conversion en Euro (loi du 10 décembre 1998)

autorisation au Conseil d'Administration

- * de convertir en Euro le capital social
- * au besoin, de procéder à une augmentation de capital
- * d'adapter ou de supprimer la valeur nominale des actions
- * en conséquence, d'adapter les statuts de la société;
- 7. Divers.

II (01854/000/27) Le Conseil d'Administration.

COMFINTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 21.707.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2000 à 11.00 heures au siège social, avec pour

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01893/755/18) Le Conseil d'Administration.

BSOP INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 46.903.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 18 mai 2000 à 15.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01894/755/18) Le Conseil d'Administration.

UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 30.253.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 18, 2000 at 11.00 a.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors,
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 1999,
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended December 31, 1999,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 1999,
- Statutory appointments.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

II (01895/755/19) The Board of Directors.

FCP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 61.378.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 18 mai 2000 à 14.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01896/755/17) Le Conseil d'Administration.

DISTRIKIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 47.041.

_

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 16 mai 2000 à 11.00 heures au siège avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5 Divers

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Conversion en euros du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998
 II (01897/506/21)
 Le Conseil d'Administration.

BAIKAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames. R. C. Luxembourg B 13.152.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 16 mai 2000 à 10.00 heures au siège avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999
- 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

II (01898/506/16)

Le Conseil d'Administration.

MOTORS INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 43.300.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

II (01916/696/14)

Le Conseil d'Administration.

BCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 52.965.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2000 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

15840

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1999.
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros.
- 6. Divers.

II (01917/696/17)

Le Conseil d'Administration.

WORLD INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois. R. C. Luxembourg B 35.181.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 15 mai 2000 à 10.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 1999;
- 2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes clôturés au 31 décembre 1999;
- 3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999 et affectation des résultats;
- 4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
- 5. Nominations statutaires:
- 6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. II (01975/755/18)

Le Conseil d'Administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg